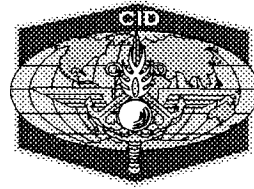
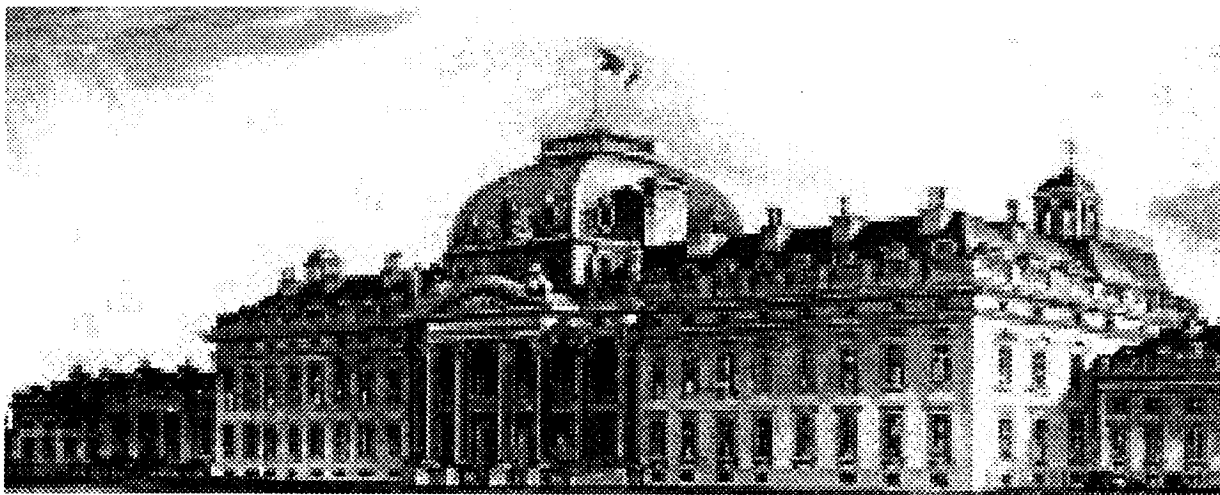


1992 - 416



Mémoire de géopolitique



L'influence de l'évolution des relations franco-libanaises sur la politique arabe de la France au Moyen-Orient.

LCL de GUILLEBON

GRUPE A6

SOMMAIRE

<u>INTRODUCTION:</u>	p 1
<u>I. PRESENTATION DU LIBAN:</u>	p 1
1.1. Géographie du Liban:	p 2
1.2. Les aspects humains:	p 2
1.3. La vie économique:	p 3
1.4. L'histoire du Liban:	p 4
<u>II. L'EVOLUTION DES RELATIONS FRANCO-LIBANAISES:</u>	p 5
2.1. Bref rappel historique:	p 5
2.2. L'appui inconditionnel: période du général De Gaulle (1958-1969):	p 6
2.3. Le soutien limité:	p 7
2.4. Le passage sous protectorat syrien:	p 8
<u>III. LA POLITIQUE ARABE DE LA FRANCE AU PROCHE-ORIENT:</u>	
3.1. La renaissance d'une politique arabe de la France:	p 9
3.2. La nouvelle politique arabe de la France:	p 9
3.3. Les interlocuteurs privilégiés, Maroc et Liban:	p 10
<u>CONCLUSION:</u>	p 11

L'INFLUENCE DE L'EVOLUTION DES RELATIONS FRANCO-LIBANAISES SUR LA POLITIQUE ARABE DE LA FRANCE AU MOYEN-ORIENT.

INTRODUCTION:

Situé au carrefour de trois continents, l'Europe, l'Afrique et l'Asie, le Proche-Orient ou Moyen-Orient a toujours suscité des convoitises et des conflits et encore plus aujourd'hui par la richesse pétrolière de son sous-sol. Dans la terminologie française, la notion de Proche ou Moyen-Orient est employée indistinctement mais elle exclut toujours les pays d'Afrique du nord (le Maghreb). Situé à l'ouest du Moyen-Orient, le Liban constitue, pour l'Occident, une porte naturelle vers la péninsule arabo-persique, d'où son rôle stratégique.

Original par la diversité de ses communautés ethniques et religieuses, et par son lien très fort avec la France, le Liban obtint son indépendance totale en 1946. La stabilité politique, la prospérité économique, ont fait de ce petit Etat montagneux de Méditerranée orientale une grande place financière et touristique jusqu'en 1975. C'est alors que la guerre civile, l'émigration chrétienne et l'occupation syrienne l'ont fragilisé, et son avenir reste incertain.

Après un bref rappel de la construction du Liban au cours des siècles, de nos relations avec lui, et de leur évolution au cours du 20^e siècle, faisons un constat de l'Etat de notre politique au Proche-Orient. Car, malgré l'influence écrasante des Américains partout dans le monde, la France a quand même une part diplomatique importante et personnelle à jouer. mais il est opportun de constater que notre politique arabe est maintenant liée à celle des U.S.A. et l'exemple du Liban en fait une bonne démonstration.

1. PRESENTATION DU LIBAN.

Le Liban est un Etat du Proche-Orient, riverain de la Méditerranée, limité au nord et à l'est par la Syrie, au sud par Israël. Ce petit pays (grand comme un département français) a toujours occupé une place originale en Asie occidentale en raison de sa diversité humaine et de ses liens privilégiés avec l'Europe.

Longtemps régi par la Constitution de 1926, le Liban doit restaurer ses institutions politiques après la guerre civile qui y sévit de 1975 à 1990. Il existe un chef de l'Etat et un chef de gouvernement. Le problème le plus aigu est celui de l'équilibre entre les différentes religions et minorités. Depuis les accords de Taëf en 1989, les institutions ont été modifiées en faveur des musulmans. Un traité signé en 1991 accorde à la Syrie un rôle clé dans l'avenir du Liban. Dans la mesure même où les partis politiques ont constitué de véritables milices qui se sont affrontées pendant la guerre civile, une évolution vers la démocratie n'est pas assurée. Les groupes hostiles au pluralisme sont nombreux et la souveraineté nationale, précaire.

1.1. Géographie du Liban:

La montagne est essentielle dans la spécificité géographique et historique du Liban. Le nom «Liban» désigne d'ailleurs à la fois le pays et sa principale chaîne de montagnes. La configuration du relief libanais est simple: quatre unités topographiques disposées parallèlement à la côte se succèdent d'ouest en est. La plaine littorale, étroite et discontinue, est en fait constituée d'un chapelet de petites plaines séparées les unes des autres par des caps et des promontoires rocheux. Elle s'étire sur environ 250 km et s'élargit à ses deux extrémités: au nord, avec la plaine d'Akkar; au sud, à partir de Saïda et jusqu'au delà de Tyr. Dominant le littoral, le mont Liban est une puissante muraille calcaire, dont le point culminant atteint 3 083 m au Quarnat as-Sawda. La proximité de la mer a entraîné une profonde dissection de cette masse montagneuse, car les rivières orientées est-ouest ont creusé des gorges encaissées d'une hauteur dépassant parfois 1 000 m. Ce cloisonnement du relief, où chaque vallée constituait une unité facile à défendre, a contribué à faire du mont Liban une «montagne refuge», plongeant de façon vertigineuse à l'est, sur la plaine intérieure de la Bekaa. Cette dépression très plane est parcourue par deux fleuves: l'Oronte (ou Nar al-Assi), qui coule au nord vers la Syrie, et le Litani, qui draine la plus grande partie de la Bekaa avant de rejoindre la Méditerranée près de Tyr. Une seconde chaîne montagneuse, l'Anti-Liban, domine à l'est de la Bekaa; elle se prolonge au sud par le massif de l'Hermon, qui culmine à 2 814 m.

La disposition du relief explique les contrastes climatiques. L'ensemble du pays connaît une longue saison sèche, de la fin avril à la fin octobre, mais les précipitations et les températures présentent des variations importantes suivant les régions. Ainsi, le *caza* (district) du Hermel, dans le nord de la Bekaa, est désertique, avec un total pluviométrique annuel de 200 mm, alors qu'à quelques kilomètres le versant occidental du mont Liban présente des moyennes pluviométriques annuelles de l'ordre de 1 300 mm, qui atteignent encore 900 mm à Beyrouth. Les températures sont également très contrastées: ainsi, le gel, inconnu le long du littoral, est très fréquent dans la Bekaa, où l'on relève de très fortes amplitudes thermiques annuelles et journalières.

1.2. Les aspects humains:

La montagne libanaise a accueilli au cours de l'histoire de nombreuses communautés confessionnelles. Il en existe officiellement dix-sept, chacune d'entre elles relevant d'un droit privé spécifique appliqué par des tribunaux religieux. Parmi les chrétiens, les maronites sont les plus nombreux, puis viennent les grecs-orthodoxes, les grecs-catholiques et les arméniens, eux-mêmes subdivisés en arméniens-orthodoxes, en arméniens-catholiques et en arméniens-protestants. On dénombre aussi des chrétiens appartenant à des communautés faiblement représentées dans la mosaïque confessionnelle libanaise: les syriens-orthodoxes, ou jacobites, les syriens-catholiques, ou syriaques, les chaldéens-catholiques, les chaldéens-orthodoxes, ou nestoriens, et les latins, communauté chrétienne arabe directement rattachée à Rome. Parmi les musulmans, les chi'ites sont les plus nombreux; on compte aussi des sunnites, des druzes, ainsi que des alaouites et quelques ismaéliens venus de Syrie.

La part respective de chaque communauté à l'intérieur de la population libanaise n'est pas connue, le dernier recensement remontant à 1932; il n'a pas été

procédé à un nouveau recensement pour ne pas remettre en question la représentation des différents groupes confessionnels dans les fonctions publiques. Il semble que les musulmans soient devenus progressivement les plus nombreux (entre 55 % et 60 % de la population totale) en raison d'une natalité plus forte, surtout chez les chi'ites. De plus, l'émigration définitive, beaucoup plus importante chez les chrétiens, a contribué à modifier la répartition confessionnelle à l'intérieur de la population libanaise. Depuis 1975, en effet, l'émigration a pris une ampleur considérable, renversant ainsi la tendance qui faisait du Liban un pays d'immigration. Le tiers de la population actuelle a quitté le pays. Toutefois, les migrations vers les pays du golfe Arabo-Persique se sont considérablement réduites avec la chute du prix du pétrole dans les années quatre-vingt, puis la guerre du Golfe au début des années quatre-vingt-dix. Le conflit libanais a également entraîné de multiples déplacements: depuis 1975, environ deux millions de personnes, soit près des deux tiers de la population vivant au Liban, ont dû changer de résidence temporairement ou définitivement. Aussi la subtile mosaïque confessionnelle qui existait avant 1975, avec parfois des villages mixtes de chrétiens et de musulmans, a-t-elle fait place, à la suite de regroupements communautaires, à un puzzle juxtaposant des régions aux minorités plus homogènes.

Il est difficile d'évaluer avec certitude le nombre de victimes de la guerre. Un bilan, établi en 1990 par les «forces de sécurité intérieures», a estimé qu'il y avait eu au moins 144 000 tués et 150 680 blessés entre 1974 et 1989. En outre, des milliers de Libanais ont été enlevés; 10 000 d'entre eux n'ont jamais été retrouvés.

1.3. La vie économique:

Le Liban a connu jusqu'en 1975 une incontestable prospérité - bien qu'inégalement répartie -, fondée surtout sur le secteur tertiaire. L'agriculture était en effet assez peu développée. La production agricole ne contribuait que pour 8 % au revenu national en 1974, alors qu'elle occupait encore 18 % de la population active. 75 % de la consommation alimentaire du Liban dépendaient alors des importations. Les productions agricoles méditerranéennes traditionnelles (blé, vigne, olivier) subsistent parfois, mais elles ont été remplacées le plus souvent par des cultures d'exportation (bananes, agrumes, primeurs sur la plaine littorale, pommes dans la montagne ou dans la Bekaa). En 1990, le déficit de la balance agricole avait atteint 540 millions de dollars, soit 11 % du PNB.

Bien que modeste, le secteur industriel était en plein essor avant la guerre, grâce aux investissements réalisés pour répondre à la demande des pays pétroliers du Golfe, principalement l'Arabie Saoudite. L'ensemble de l'industrie fournissait 20% du revenu national en 1974 et employait le quart de la population active. Au début des années soixante-dix, les exportations couvraient à peine le cinquième des importations. Malgré cette balance commerciale très déficitaire, la balance des paiements était excédentaire grâce aux ressources financières et aux services. Les sites archéologiques de Baalbek, de Byblos et de Tyr, et la fraîcheur de la montagne libanaise en été attiraient en effet, jusqu'en 1975, un grand nombre de touristes, venus surtout des pays arabes. A ces devises apportées par les touristes s'ajoutaient celles qu'envoyaient les Libanais expatriés, mais aussi les mouvements des capitaux arabes vers la place financière de Beyrouth et, enfin, les revenus tirés du transport et du transit vers les pays arabes de marchandises débarquées dans le port de Beyrouth. En dépit de la guerre, le Liban et Beyrouth en particulier n'ont pas perdu tous leurs atouts de place financière. Les transferts d'argent vers le pays

effectués par les travailleurs expatriés ont même été multipliés par près de dix entre 1971 et 1980, passant de 273 millions de dollars à 2 254 millions de dollars, ce qui représentait alors un peu plus de la moitié du produit intérieur brut libanais.

1.4. L'histoire du Liban:

Peuplé dès le néolithique, le territoire fut occupé au III^e millénaire avant J.-C. par les Phéniciens, excellents marins et marchands. Organisés en cités indépendantes (Tyr, Sidon, Byblos, Bérytos -future Beyrouth-), ils tombèrent au VII^e siècle sous la domination assyrienne, puis perse, mais conservèrent une certaine autonomie. La conquête d'Alexandre mit fin à leur puissance maritime, et la région, de plus en plus hellénisée, fut intégrée à un ensemble syrien plus vaste dans le cadre des royaumes lagide, puis séleucide. Après l'invasion romaine (64 avant J.-C.), la côte retrouva une relative prospérité, et Beyrouth devint un grand centre de culture latine. Les conversions au christianisme se multiplièrent à partir du III^e siècle et de nombreuses communautés chrétiennes, qui ont survécu dans l'Orient contemporain, se constituèrent alors: nestoriens, jacobites, melkites, monothélistes et maronites. Après le partage de l'Empire romain en 395, le pays fut intégré à sa partie orientale, et Beyrouth demeura jusqu'au VII^e siècle l'un des principaux centres intellectuels de l'Empire Byzantin.

En 635, l'invasion de la Syrie intérieure par les Arabes poussa les maronites à se réfugier dans la montagne libanaise. Les Omeyyades, qui conquièrent le pays vers 660, se montrèrent tolérants envers les chrétiens, mais les Abbassides qui leur succédèrent à partir de 750 les persécutèrent, ce qui entraîna des conversions à l'islam, mais aussi des révoltes. Au X^e siècle, des prêcheurs y introduisirent la religion druze, croyance émanant de l'islam ismaélien, et, peu à peu, les gouverneurs fatimides des villes côtières se taillèrent des fiefs indépendants, dont ils furent toutefois délogés par les croisés francs vers 1100. L'occupation franque, qui devait durer près de deux siècles et s'étendre du comté de Tripoli, au nord, au royaume de Jérusalem, au sud, favorisa le commerce entre l'Occident et le Levant. Mais après la prise de Jérusalem par Saladin en 1187, les Etats francs s'affaiblirent. Ils furent totalement détruits par les Turcs Mamelouks en 1271.

Au début du XVI^e siècle, les Mamelouks furent supplantés par les Ottomans. Ces derniers obtinrent le soutien du chef des émirs druzes de Maan, auquel ils confièrent la montagne libanaise (le mont Liban). Les Druzes acquirent par la suite une autonomie croissante, notamment grâce à Fakhr ad-Din II (vers 1590-1635), qui conquiert la Bekaa et la Galilée avant d'être exécuté par les Turcs, inquiets de sa puissance. Une autre famille druze, celle des Chehab, qui succéda aux Maan en 1698, jouit également d'une large autonomie de fait et domina le pays jusqu'en 1841, malgré d'incessantes luttes de clans. L'avant-dernier émir de cette dynastie, Bachir II (1788-1840), rejeta la tutelle ottomane pour celle du vice-roi d'Egypte Mehmed Ali. Cependant, les diverses communautés libanaises supportèrent mal les rigueurs du nouveau régime et se révoltèrent, avec le soutien des Britanniques. Bachir abdiqua en faveur de son fils, mais le mécontentement druze persista et aboutit à un massacre de chrétiens (1841). Le Liban passa alors sous l'administration directe de l'Empire ottoman et fut divisé en deux Caïmacamats, maronite au nord, druze au sud. Un nouveau massacre de chrétiens, avec la complicité ottomane, eut lieu en 1860; il provoqua l'intervention de la France, mandatée par les puissances européennes. Le sultan se vit imposer un règlement

organique et un statut d'autonomie pour la montagne, qui connut alors une période de calme et de prospérité.

2. L'EVOLUTION DES RELATIONS FRANCO-LIBANAISES.

Tous les chefs d'Etat français de la cinquième république ont affirmé l'existence de liens privilégiés entre la France et le Liban. Cependant, entre 1958 et aujourd'hui, il faut reconnaître que les attaches sentimentales se sont transformées en liens plus réalistes, plus matérialistes, plus économistes qu'historiques.

2.1. Bref rappel historique:

«Nous sommes persuadés que cette nation que nous trouvons établie sous le nom de Saint-Maroun est une partie de la nation française, car son amitié pour les Français ressemble à l'amitié que les Français se portent entre eux», écrivait en 1250 Saint-Louis, roi de France, à l'Emir des Maronites libanais. C'est à partir du XIII^e siècle, juste après les Croisades des Occidentaux en Orient, que les relations entre la France et le Liban se sont établies, bien que l'histoire des relations entre les Français et les Libanais remonte au IV^e siècle, lors de l'installation des colonies syro-libanaises dans le sud de la France où elles introduisirent leurs techniques de commerce et d'architecture.

Si les relations entre les Etats sont, en principe, basées, généralement, sur les intérêts réciproques de ces Etats, celles de la France et du Liban semblent, en grande partie, échapper à cette règle, du moins jusqu'aux années quarante de notre siècle, où le Liban est devenu indépendant.

Depuis sept siècles, les relations franco-libanaises étaient, en effet, presque toujours, basées sur deux facteurs permanents:

- L'amitié profonde entre les Libanais et les Français.
- La protection du Liban par la France.

Cette amitié reflète un sentiment séculaire de ces deux peuples, qui ne peut être compris par la raison seule. Quant à la protection, datant de 1250 et affirmée par Saint-Louis, elle constitue un engagement moral de la France envers le Liban. Si bien que la France s'est toujours sentie concernée par les affaires et les crises libanaises, comme en 1860 où elle a dû intervenir militairement. Cette protection, conçue par les Libanais, durant sept siècles, comme une nécessité pour leur existence dans un Orient musulman, et par les Français comme une des priorités de leur politique en Orient pour leur présence dans cette région, a abouti, après la première guerre mondiale, au mandat français sur le Liban et la Syrie. Ce mandat se caractérisait surtout par la protection française du Liban contre la Syrie qui le menaçait. En 1920, le général Gouraud proclama la création de l'Etat du Grand-Liban en évoquant «la grande et vieille amitié» entre la France et le Liban, tout en rappelant les sacrifices des Français pour la survivance du Liban. Durant cette période du mandat français sur le Liban, les relations entre les deux pays, bien qu'elles fussent très bonnes, avaient coïncidé avec l'éveil du nationalisme, courant très répandu en Orient comme en Occident. Ce nationalisme s'est surtout manifesté pendant et après la seconde guerre mondiale chez tous les Libanais, Chrétiens et Musulmans. Si bien, qu'après une crise grave entre Elle et le Liban, la France a dû déclarer en 1943 l'indépendance du Liban.

Depuis son indépendance, le Liban a commencé à sentir, d'une manière générale, un manque du soutien inconditionnel de la France - exception faite pour la période du gouvernement du général De Gaulle. Les rapports des deux pays vont devenir parfois des relations d'intérêts. La France, toujours attachée au Liban, aura aussi ses intérêts avec les Etats arabes qui entourent ce pays, notamment après la guerre israélo-arabe de 1973, dans laquelle les Pays arabes, en boycottant le pétrole pour l'Occident, ont menacé en fait les intérêts des pays occidentaux.

2.2. L'appui inconditionnel: période du Général De Gaulle (1958-1969).

Le général De Gaulle conçoit la France comme «d'abord et essentiellement une puissance méditerranéenne». Dominer la Méditerranée à la fin des années cinquante, c'est posséder les cartes maîtresses pour cette domination; Le Liban était, en fait, une de ces cartes. De Gaulle avait voulu maintenir des rapports très étroits avec ce pays, dès le début de son mandat, pour deux raisons: d'une part parce que la domination de la Méditerranée passe par les pays qui l'entourent, et d'autre part parce que le Liban était le pont le plus facile pour la France, à cause de sa culture et de sa religion, à travers lesquelles elle pourrait étendre au Moyen-Orient une influence en Irak et dans les Emirats Arabes. Ces rapports entre la France et le Liban pendant le mandat du général De Gaulle, se caractérisaient par la confiance réciproque, l'appui politique et la coopération étroite. Ces trois caractéristiques ont toujours dominé les réalisations de De Gaulle au Liban.

Grâce à cette confiance, le Liban va se retrouver de nouveau sous le parapluie français après qu'il eût vécu durant le mandat du Président Chamoun (1952-1958) sous le parapluie anglo-américain. La France, bien qu'elle vécût au début des années soixante, une des crises les plus graves dans son histoire à propos de l'affaire d'Algérie, n'a pas tardé, malgré ses difficultés intérieures, à envoyer une mission française en 1961, pour aider le Liban à se reconstruire après sa guerre civile de 1958. Les relations entre les deux pays passeront dès lors, à une coopération étroite.

Durant toute la décennie de son gouvernement, le général De Gaulle avait mené au Liban, une politique basée à la fois sur ses idées et sur son affection. Tandis que son affection reflétait ce qu'il voulait réaliser au Liban, ses idées, par contre, constituaient ce qu'il craignait des dangers dans ce pays. Par conséquent, sa politique n'était pas facile car il devait en même temps, pousser ce pays en avant par sa reconstruction et sa modernisation et le protéger des périls qui lui venaient, parfois des Pays Arabes comme en 1962, et parfois d'Israël comme en 1968. Cela exigeait de la France une politique prudente que De Gaulle avait pu mener: rester ami des deux ennemis, Arabes et Juifs. Grâce à cette amitié française aux deux camps en guerre, De Gaulle avait pu protéger le Liban des catastrophes des combats arabo-israéliens.

C'est dans le respect total et parfait de la souveraineté du Liban, de ses forces, de ses ressources et de son action, que De Gaulle coopérait avec ce pays, et avec son chef Chehab, considéré par son peuple comme le «De Gaulle du Liban». Jamais dans son histoire, le Liban n'avait eu un homme politique qui le guidât tout en respectant sa liberté d'action, comme le général De Gaulle. Cette coopération totale, dans un contexte politique général basé sur un soutien inconditionnel et sur une protection presque absolue, va permettre au Liban de réaliser des progrès remarquables dans son évolution. Ainsi, grâce aux aides

françaises, le Liban a pu continuer à se développer dans la seconde moitié des années soixante.

2.3. Le soutien limité:

L'année 1969 marque la ligne de démarcation entre deux phases de la politique française au Liban: celle du général De Gaulle qui témoigne de l'appui inconditionnel et celle de ses successeurs qui révèle un soutien limité à ce pays. Si au début de cette année, la France de De Gaulle manifesta sa protection à l'Etat libanais, face au danger israélien, par contre, à la fin de cette même année, le gouvernement de M. Pompidou, occupé encore par la crise intérieure éclatée en France en mai, et ses conséquences sur le pays, ne pouvait, face aux événements sanglants entre l'Etat libanais et les Palestiniens soutenus par une fraction du peuple, que «témoigner sa sympathie pour les efforts» que le président Hérou avait entrepris en vue de dénouer la crise.

Après De Gaulle, le Liban perdit brusquement son équilibre. Cela était dû en grande partie à ce que ce dernier s'était laissé orienter par le Général durant les années soixante jusqu'à se livrer presque totalement dans sa politique extérieure, à son «guide». Or, le départ brusque de celui-ci a brutalement réagi sur la situation au Liban, comme si tous ses voisins attendaient le départ de De Gaulle. A peine ce dernier avait-il démissionné, que les pays arabes, les Palestiniens et les Israéliens, portaient tous en même temps un coup fatal à l'Etat libanais dont la construction avait été un souci majeur du général français. En effet, la plupart des pays arabes, notamment la Syrie et l'Irak en fermant leurs frontières avec le Liban, l'Egypte de Nasser en déclarant que la solution du conflit israélo-arabe «ne pouvait venir que du recours à la force» ont considérablement affaibli l'Etat libanais. Dans le but de soutenir la résistance palestinienne, incarnée dans l'O.L.P. (Organisation de Libération de la Palestine), leur politique a conduit cette organisation - qui estimait que le Liban «se montrait tiède dans le conflit» et qui souhaitait avoir du territoire libanais, avec l'appui politique et militaire d'une fraction du peuple libanais - à aller jusqu'à une confrontation avec les forces militaires du Liban qui, lui, ne pouvait accepter que cette organisation constituât un Etat dans l'Etat. Les sanglants incidents palestino-libanais d'octobre 1969 détériorèrent la situation à tel point que les Américains envisagèrent une nouvelle intervention militaire, en même temps que les Soviétiques allégeaient leur dispositif au large, laissant soupçonner une certaine complicité entre les deux Super-Puissances. Ceci a aussi incité les dirigeants de l'O.L.P. à intensifier leur action au Liban, qu'ils considèrent comme le point de moindre résistance. Pour sa part, l'Etat hébreu, dans sa stratégie de «guerre préventive», multiplia ses attaques au sud du Liban, si bien que l'armée libanaise se trouvait, au milieu, confronter aux combats des deux camps: Palestiniens et Israéliens.

Le président libanais, M. Hérou, qui comptait sur son ami De Gaulle dans les crises graves, se trouvait sans appui et sans soutien français ou étranger, face à ces événements sanglants dans le pays, et à ces manoeuvres des Super-Puissances en Méditerranée. Se sentant trop faible pour maintenir la situation, il fit négocier au Caire, avec les Palestiniens, un accord qui organisa les relations entre l'O.L.P. et l'Etat libanais, dans le but d'éviter une guerre civile.

A partir de l'année 1970, les rapports franco-libanais se trouvent plusieurs fois perturbés. Les circonstances internationales, régionales et locales, infléchissent en fait la politique extérieure des deux pays et par conséquent influent beaucoup sur

leurs relations: le soutien de la France au Liban devient conditionnel, restreint et limité; L'ouverture de M. Pompidou sur le monde arabe et sa conception du Liban dans une nouvelle stratégie qui consiste à considérer ce pays à travers les Pays arabes, constituent en fait «le changement» dans la politique française au Proche-Orient. Après lui, M. Giscard d'Estaing et M. Mitterand furent contraints de baser leur politique dans cette région sur une conception occidentale globale, qui consiste à laisser les mains libres aux Américains, et même à les aider dans leurs efforts pour trouver une solution au conflit arabo-israélien, même si celle-ci devait être trouvée aux dépens du Liban. Ce fut le grand tournant de la politique française au Liban.

2.4. Le passage sous protectorat syrien:

Sans revenir sur les causes du déclenchement et le déroulement de la guerre du Liban qui dura de 1975 à 1991, il faut cependant noter en premier lieu la responsabilité accablante des Palestiniens, ainsi que les rôles d'Israël et de la Syrie. Si l'on rajoute à ceci, l'intérêt des Américains de fixer le problème palestinien en dehors d'Israël, plus tous les problèmes internes au Liban entre les différentes communautés, on arrive en effet à un cocktail explosif qui donna ce malheureux conflit de 16 ans. Les volte-faces israéliennes et syriennes au cours du conflit, tout comme leur complicité, à certains moments, pour éviter de s'affronter et se partager leurs zones d'influence ou de contrôle, puis l'intervention et le retrait des troupes occidentales ont progressivement marqué la fin de la domination occidentale pour laisser le champ libre aux voisins du Liban. La France continua cependant à soutenir indirectement ses alliés libanais en acceptant un bon nombre de réfugiés sur son territoire. Les Américains estimèrent qu'un contrôle de la Syrie sur le Liban et le rééquilibrage du système politique libanais au profit des musulmans était la moins mauvaise solution. Ce qui fut fait sous l'égide du roi d'Arabie Saoudite (dont la Syrie avait besoin pour compenser la fin de l'aide soviétique) par les accords de Taëf en octobre 1989. Le ralliement immédiat du gouvernement de Damas à la coalition internationale contre le président irakien Saddam Hussein (le rival du président syrien Hafez El Assad) fit que la prise de contrôle de la Syrie sur le Liban ne suscita guère de réaction internationale.

Depuis 1991, la guerre civile libanaise semble donc terminée. A l'heure actuelle, le protectorat syrien impose une certaine paix et une fois de plus, les Libanais ont entrepris la reconstruction de leur pays. Les occidentaux semblent se contenter de cet état, d'autant plus que les problèmes actuels se sont déplacés au Proche-Orient, mais aussi en Europe. La France ne reste pas insensible à cette situation, même s'il faut considérer, non plus le Liban seul, mais l'ensemble du monde arabe au Proche et Moyen-Orient.

3. LA POLITIQUE ARABE DE LA FRANCE AU PROCHE-ORIENT.

Malgré l'omniprésence économique et politique des américains à l'aube du XXI^e siècle, la France a quand même une part diplomatique importante et personnelle à jouer. Si au nom d'intérêts supérieurs, il y a eu parfois rupture des relations entre la France et certains pays, comme l'Irak, ou s'il est possible de conclure que la politique arabe de la France est quelquefois liée à l'influence américaine, comme au Liban, par manque de moyens militaires engagés sur le

théâtre, force est de constater cependant, que la personnalité d'un chef d'Etat influe beaucoup sur l'image extérieure de la France.

3.1. La renaissance d'une politique arabe de la France:

Après la fin de la guerre froide et la priorité accordée à l'axe Est-Ouest par le Président Mitterrand au début des années 90, M. Jacques Chirac, convaincu de l'imbrication des deux rives de la Méditerranée en matière de sécurité et de développement, cherche à orienter la politique étrangère de la France dès le lendemain de son accès à la présidence. C'est ainsi que dès l'été 1995, les visites des dirigeants arabes se succédaient dans la capitale française: premier ministre libanais, ministre des affaires étrangères syrien, roi Hussein de Jordanie, premier ministre marocain.... Le ballet diplomatique s'est encore prolongé au cours des mois suivants, le nouveau chef de l'Etat français se rendant lui aussi dans la plupart des pays arabes. Pour la France, la dimension régionale fournit une alternative au cadre traditionnel des relations strictement inter-étatiques, parfois entravées par le poids d'une histoire trop passionnelle, comme l'exemple de l'Algérie. Enfin, dans la perspective de la construction européenne, l'élaboration d'une politique méditerranéenne, pour laquelle la France apparaît en situation de leader «naturel», renforce sa position vis-à-vis du partenaire concurrent allemand. L'inclusion de la Méditerranée orientale permet en outre de sortir du cadre maghrébin en intégrant le Proche-Orient, en pleine recomposition régionale depuis l'ouverture des négociations israélo-arabes.

L'activisme français en pays arabes profite actuellement des relatives difficultés rencontrées par les Etats-Unis au Proche et Moyen-Orient. Même si ces difficultés ne sont que des contretemps ponctuels sur fond de toute-puissance américaine, elles nuisent à la promotion d'une image de superpuissance régulatrice, et responsable du bon déroulement des négociations. Dans ce contexte délicat pour la partie américaine, la France cherche à tirer son épingle du jeu. L'enlisement du processus de paix lui ouvre de nouvelles perspectives auprès des pays qui n'ont pas retiré de la recomposition régionale les bénéfices escomptés et commencent à s'interroger sur les limites du «tout américain», comme la Jordanie ou la Syrie. Dans le Golfe, Paris exploite le souci d'émancipation suscité par la tutelle saoudo-américaine et pousse l'avantage auprès des gouvernements francophiles, en particulier qatarien et émirien, qui représentent des marchés non négligeables en matière d'armement.

D'autre part, bénéficiant de l'image forte et sympathique du successeur de la pensée du général De Gaulle, et s'étant entouré d'équipes nouvelles, apportant un regard neuf et par conséquent des analyses différentes, Jacques Chirac a pu donner un nouvel élan aux orientations de politique étrangère. Il disait au Caire en 1996: «La politique arabe de la France doit être une dimension essentielle de sa politique étrangère. Je souhaite lui donner un élan nouveau dans la fidélité aux orientations voulues par son initiateur le général De Gaulle.»

3.2. La nouvelle politique arabe de la France:

Au cours de ce même discours du Caire, les grands principes qui régissent la politique arabe de la France ont été énoncés par Monsieur Chirac et font référence à l'habituelle défense des valeurs fondamentales auxquelles notre pays ne cesse de

proclamer son attachement: droit des peuples de la région «à la libre détermination de leur destin, à l'affirmation de leur indépendance et à leur droit à la sécurité, défense des valeurs universelles de justice, de tolérance et de liberté», tout en respectant les us et coutumes des différentes civilisations. Mais, par delà la continuité du discours sur le fond, une tonalité nouvelle caractérise incontestablement la diplomatie chiraquienne.

La première innovation porte sur le nouveau regard porté par le Président français face à l'économie qu'il considère désormais comme liée à la politique étrangère. Il se fera d'ailleurs toujours accompagner par des chefs d'entreprises françaises au cours de ses voyages à l'étranger.

La nouvelle politique étrangère a été inaugurée lors de la tournée proche-orientale où les prises de position bien affirmées ont rompu avec le passé pour laisser la place à une diplomatie plus engagée. Le discours prononcé à l'université d'Haïfa le 21 octobre 1996 a pu être interprété comme une provocation à l'encontre de l'Etat hébreu lorsque le président Chirac s'est fait l'écho des principales revendications des parties adverses: restitution du Golan à la Syrie, création d'un Etat palestinien et retrait des forces d'occupation du sud Liban. Cette conception audacieuse de la diplomatie française n'a pas été inaugurée en Palestine mais renvoie au précédent du conflit yougoslave et à l'initiative française en faveur de la création d'une force d'intervention rapide. A cette occasion, Paris n'avait pas hésité à dénoncer l'agression serbe contre les Bosniaques, suscitant l'approbation des pays musulmans. L'attitude adoptée sur le dossier proche-oriental reflète le souci de faire fructifier ce capital de sympathie en dégagant une spécificité de l'approche française. L'époque de l'alignement sur les positions américaines paraît en effet révolue. Sur les dossiers concernant l'Irak, par exemple, le démarquage français est bien réel.

Un autre point de friction porte sur l'implication européenne dans le processus de paix au Proche-Orient. La France se pose à ce propos en porte-parole de l'Union européenne et réclame un rôle politique à la mesure des efforts consentis (80 % de la contribution financière est européenne). «L'Europe peut et doit contribuer politiquement au processus de paix qu'elle a évidemment vocation à parrainer.» Une opinion que sont loin de partager Américains et Israéliens qui ont sèchement rejeté la proposition.

3.3. Les interlocuteurs privilégiés: Maroc et Liban.

Deux pays ont bénéficié plus particulièrement de l'intérêt accru témoigné au monde arabe par la France de Jacques Chirac: le Maroc et le Liban. Ces deux pays sont destinés à servir de point d'ancrage, l'un au Maghreb et l'autre au Proche-Orient. Les relations avec l'Algérie étant trop passionnelles, il est tout naturel que la France se soit tournée vers le Maroc qui incarne la stabilité et une certaine idée de la laïcité.

Au Levant, après les années noires de guerre civile, Paris cherche à réactiver sa présence au Liban et à faire profiter les sociétés françaises des perspectives offertes par les gigantesques chantiers de la reconstruction. Longtemps tributaire de son passé, la France cherche aujourd'hui à rompre avec l'image de puissance protectrice des seuls Maronites, une attitude qui n'est pas sans lui valoir de sévères critiques de la part de ceux qui l'accusent d'abandonner les chrétiens libanais au moment où ceux-ci, grands perdants de la guerre civile, auraient le plus besoin de son aide. De fait, l'action entreprise au Liban en faveur de la francophonie a trouvé

de nouveaux relais, en particulier auprès des chiïtes et des druzes. Un autre changement réside aussi dans la prise en compte de la tutelle syrienne, bien que certaines allusions ont été faites par le président Chirac concernant le retrait des troupes syriennes après l'évacuation du sud Liban par les Israéliens.

Cette volonté de jouer à nouveau un rôle de premier plan au Liban s'est également exprimée en 1996 après l'invasion du sud Liban par les Israéliens contre les attaques du Hezbollah. Ce qui a permis à la France de gagner sa place au sein du comité de surveillance du cessez-le-feu, et même d'en assurer la présidence, en alternance avec les Etats-Unis.

Cependant, il faut être lucide et se rendre compte que les ambitions françaises en pays arabe sont fixées dans les limites que les Américains veulent bien leur donner: aucune incursion dans les questions de défense, des actions limitées dans le domaine du politique et de l'économique, dans la mesure où les intérêts américains ne sont pas concernés, carte blanche pour la francophonie et le culturel en général. La politique de Jacques Chirac n'ignore pas ces réalités (processus de paix dont la France est exclue, loi d'Amato...), et consiste à tirer le meilleur parti des vides laissés par les Américains.

CONCLUSION

Les relations entre la France et le Liban, passent avant la fin du XX^e siècle par une phase de transition. Face à des liens spéciaux basés sur une amitié séculaire et un soutien inconditionnel dans les années soixante, les rapports entre la France et le Liban furent influés, dans les années soixante-dix, par les importants changements politiques dans la région, dont la paix israélo-égyptienne, et par les grands bouleversements économiques reflétés à travers la crise économique, due en premier lieu à la hausse du prix du pétrole. Si De Gaulle a pu s'imposer aux Etats du Proche-Orient, pour garder et protéger le Liban, la France après lui ne pouvait, en fait, le soutenir qu'à travers ses bons rapports avec ces Etats. Les relations sont devenues plus intéressées au plan économique. Cependant, malgré les crises qui ont secoué leurs relations, notamment durant le conflit, le Liban reste indispensable à la France pour sa présence au Moyen-Orient et la France demeure une nécessité pour l'existence du Liban.

Cette brèche dans l'évolution des relations franco-libanaises a permis aux Américains d'asseoir leur suprématie politique et diplomatique en imposant la tutelle syrienne sur le Liban. Cette brèche est aujourd'hui en partie comblée par la volonté de Jacques CHIRAC de lancer une nouvelle politique arabe.

La rencontre de Charm El Cheikh marque ce tournant: la participation de la France au sommet des «Peacemakers» aux côtés de Bill Clinton et de Boris Elstine devrait signifier le retour de la France au Machrek mais aussi sa volonté de «reprendre» sa place parmi les décideurs de la paix corrigeant ainsi les effets discriminants du processus de Madrid dont elle est exclue. La dynamique de cette politique arabe est lancée à Beyrouth où Jacques Chirac effectue du 4 au 5 avril 1996 une visite officielle et se clôture en Egypte le 8 avril par le discours qu'il prononce à l'université du Caire. Le choix de J. Chirac de se rendre à Beyrouth n'est pas fortuit. Ce pays incarne en effet l'échec diplomatique de la France et son retrait du Proche-Orient. C'est donc au Liban que doit à nouveau s'affirmer l'ambition d'une diplomatie française plus active et plus présente.